

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **OUI**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **GERM2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	4
Programme détaillé par matière	4
Enseignements supplémentaires	14
Prérequis entre cours	

- 9.2. S'exprimer par écrit sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée, maîtriser le vocabulaire académique et les outils d'organisation et de cohésion du discours ainsi que des composantes du discours scientifique ;
- 9.3. Comprendre sans difficulté des présentations complexes en langues étrangères, même si elles sont exprimées dans une langue un peu déviante par rapport à la langue standard ;
- 9.4. Comprendre et analyser une grande gamme de textes longs et exigeants et de productions orales, ainsi que saisir dans le détail des significations implicites et des raisonnements scientifiques.
10. Développer un savoir et une approche réflexifs et critiques, scientifiquement fondés, à partir de l'étude de la littérature, de la langue et de la culture qui permettent de devenir un acteur de la société contemporaine, en tant qu'intellectuel humaniste, critique (envers les autres et soi-même), ouvert au dialogue entre le langage, la littérature et les autres savoirs, artistiques0 la sotude 8102gue

Tronc Commun [75.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Mémoire et accompagnement (30 crédits)

○ LLMOD2190	Séminaire d'accompagnement du mémoire		[FR] [q1+q2] [] [5 Crédits] 🌐	X
○ LGERM2992	Mémoire		[FR] [q1+q2] [] [25 Crédits] 🌐	X

Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

- > Finalité approfondie [prog-2024-germ2m-lgerm905a]
- > Finalité didactique [prog-2024-germ2m-lgerm200d]
- > Finalité spécialisée : langues des affaires [prog-2024-germ2m-lgerm909s]

Finalité approfondie [30.0]

Cette finalité approfondit l'étude de la littérature et/ou de la linguistique des deux langues étudiées. Les cours et les séminaires portent sur des questions spéciales de linguistique ou de littérature et proposent une formation à la recherche. Vous composerez votre programme de finalité en lien avec votre mémoire.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir en fonction du projet personnel de l'étudiant :

Bloc
annuel

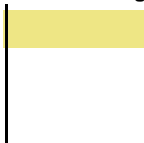
1 2

o Contenu:

o Module Langues et littératures comparées (20 crédits)

L'étudiant choisit des cours dans les domaines de spécialisation linguistique et/ou littérature parmi les cours suivants en s'assurant qu'il dispose bien des prérequis/préalables de chaque cours, en ce y compris le niveau de maîtrise de la langue. Si l'étudiant s'inscrit à un cours pour lequel il ne dispose pas de ces prérequis, aucun accommodement spécifique ne sera accordé au niveau des exigences requises pour les évaluations.

⊗ Cours de linguistique



Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire.

Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ;
- la réflexion sur les pratiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique.

Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en langues et littératures germaniques qui peut être suivi après un master 60 ou 120.

Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur les 2 blocs de master.

L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2^e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1^{er} quadrimestre du second bloc. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o A) Stages en milieu scolaire (7 crédits)

3 crédits dans le premier bloc annuel et 4 crédits dans le second bloc annuel. Partie théorique : cours magistral de 15h. Partie pratique : stages d'observation en classes de langues (10h) et stages d'enseignement (40h, soit 20h par langue) :

○ LGERM9000	Enseignement des langues modernes en FWB : cadrage, organisation et prescrits légaux	Fanny Meunier	FR [q1] [15h] [3 Crédits] 🌐	X
○ LGERM9001	Stages d'enseignement dans 0 -1 82 0.5216 rg 1 1 h W a728 270.290985 707.379028 270.290985 709.379028 270.290987 687.880988 270.290987 687.880988			

Finalité spécialisée : langues des affaires [30.0]

Cette finalité spécialisée développe des compétences à la communication dans l'entreprise dans deux langues germaniques (anglais, néerlandais, allemand) ainsi que la maîtrise des réalités économiques, juridiques, sociales et politiques des pays dont la langue est étudiée.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

COURS AU CHOIX [15.0]

Cours au choix [15.0]

Dans le cadre d'un projet de formation argumenté et moyennant l'accord du jury restreint, l'étudiant peut choisir d'autres cours (maximum 15 crédits) dans les programmes de master de la Faculté ou de l'Université. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours choisi(s) qu'il est autorisé à le(s) suivre. Ce choix peut notamment se porter sur les cours obligatoires proposés dans l'[option en cultures et éthique numérique](#) et les cours proposés dans les [modules d'option en études de genre](#).

Remarque : Si certaines des activités présentes dans l'option "cours au choix" sont également présentes dans le tronc commun, dans la

				Bloc annuel	
				1	2
15	Seminario: literatura hispanoamericana	Geneviève Fabry	ES [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	x	x
⊗ L	littérature, théâtre et sciences humaines	Pierre Piret	ES [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x
⊗ LFIA	livre et de la lecture	Michel Lisse	ES [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	x	x
⊗ LTRAD2	littéraire - Allemand	Patricia Kerres	ES [q2] [15h+15h] [5 Crédits] 🌐	x	x
⊗ LTRAD272	Anglais	Pascale Gouverneur	ES [q2] [15h+15h] [5 Crédits] 🌐	x	x

⌘ LGERM1503	Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing II	Philippe Hilgsmann	[q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits]
-------------	---	--------------------	-------------------------------

⌘ Cours généraux

⌘ LFIAL1152	Introduction aux études littéraires	Elise Deschambre	[q1] [30h] [5 Crédits]
⌘ LFIAL1560	Linguistique générale : sémantique et pragmatique		

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

GERM2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

Remarque générale relative au choix des langues étudiées

Le master en langues et lettres modernes, orientation germaniques, implique la poursuite de l'étude de deux langues germaniques (allemand, anglais, néerlandais) inscrites au programme de bachelier, que celles-ci aient été étudiées dans le cadre de la majeure ou dans le cadre de la mineure.

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (Louvain-la-Neuve)		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (St-Louis Bruxelles)		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (Louvain-la-Neuve)	S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études allemandes Mineure en études anglaises Mineure en études néerlandaises (version B)	Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master deux des trois langues étudiées en bachelier.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)	S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études allemandes Mineure en études anglaises Mineure en études néerlandaises (version B)	Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues germaniques étudiées en bachelier. S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Bachelier en traduction et interprétation (St-Louis Bruxelles) Bachelier en traduction et interprétation [Filière en communication interculturelle] (St-Louis Bruxelles)	S'il a étudié deux langues germaniques (allemand, anglais, néerlandais)	Accès moyennant compléments de formation	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues germaniques étudiées en bachelier. De 15 à 30 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier.
Bachelier en traduction et interprétation	S'il a étudié deux langues germaniques (allemand, anglais, néerlandais)	Accès moyennant compléments de formation	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues germaniques étudiées en bachelier. De 15 à 30 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir

		orientation germaniques peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.
Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale	Accès moyennant compléments de formation	Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters non belges	Accès sur dossier	Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire une demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalant à 180 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**

1. **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
2. **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau ats qu. 0 -1/F1 8 Tf 1 0 0 -1 e va ifiques

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinences des arguments, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur des sciences humaines (SSH)

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch